

Fiche Parcours CACES® R386 Catégorie 3A

Catégorie 3A : Translation avec plate forme de travail en position haute commandée par un organe situé sur la plate forme de travail, avec élévation vertical

FORMATION THÉORIQUE

Connaître les obligations du conducteur.
Connaître les obligations des employeurs (formation, délivrance de l'autorisation de conduite) et la responsabilité du conducteur.
Connaître la classification par catégorie des PEMP.
Identifier en fonction des différentes catégories de PEMP pour chacune d'elles les caractéristiques, les utilisations courantes et les avantages et inconvénients.
Connaître les principaux risques : renversement (vent, nature su sol, charge en plate-forme de travail, surcharge occasionnelle), chute, heurt, électrisation ...
Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre.
Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement.
Savoir vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, hauteur de travail, nature du travail.
Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.
Connaître les organes de sécurité et les vérifications et entretiens courants à effectuer.
Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.

FORMATION PRATIQUE

Effectuer l'examen de l'adéquation.
Contrôler visuellement l'état de la PEMP.
Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Connaître, exécuter les gestes de commandement et de communication.
Positionner la PEMP en fonction du travail et de l'environnement.

Mettre en place le balisage et la signalisation.
Mettre en service la PEMP.
Mettre en place les stabilisateurs.
Mettre de niveau la PEMP.
Positionner la plate-forme de travail au-dessus d'une surface plane.
Déplacer la plate-forme de travail le long de cette surface verticale.
Positionner la plate-forme de travail dans un espace limité.
Mettre la PEMP en position transport.
Réaliser les manœuvres avec souplesse et précision.
Effectuer les manœuvres de secours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours avec équipement audiovisuel ,
Plates-formes élévatrices mobiles de personnes types 3 et groupes A.
EPI (casque, gants, harnais de sécurité, chaussures de sécurité)
Piste privée pour l'évolution des véhicules
Ce CACES est valable 5 ans et pour un seul type.
Le groupe B donne par équivalence le groupe A, dans le même type.
Le CACES ne dispense pas l'employeur de l'obligation de délivrer l'Autorisation de Conduite.

